



# Le budget du syndicat

Pour fonctionner, le syndicat dispose d'un budget qui se répartit ainsi pour 2008 :

Fonctionnement : 26 853 €

Investissement : 13 478 €

Les 6 communes participent financièrement au budget en fonction de la population et du linéaire de rus de chacune d'entre elles.

- Aincourt : 2 539,44 €
- Chérence : 846,48 €
- Saint Cyr en Arthies : 2 116,20 €
- Vétheuil : 5 925,36€
- Vienne en Arthies : 5 078,88 €
- Villers en Arthies : 4 655,64 €